Conditions générales de location

Nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-après. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à ces conditions.

Conditions de réservation

La location est personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder l'emplacement à un tiers. La réservation devient effective uniquement avec l'accord du camping, après réception de l'acompte et après réception du contrat de location dûment complété et signé. Le camping Du Haut-Rhône propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le Camping du Haut-Rhône se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux.

Avant de retourner le contrat, informez-vous des disponibilités auprès du service de réservation du camping.

Emplacement de camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour 1, 2, 3 ou 4 personnes, l'accès aux sanitaires, à la piscine et aux infrastructures d'accueil.

Location

Les hébergements locatifs sont équipés : petits mobilier, oreillers et couverture. Le forfait de base est de 2 à 4 places selon le type de locatifs. Comme le précisent notre brochure et le site internet, chaque hébergement ou emplacement de camping est prévu pour un nombre déterminé de personnes. Pour des raisons de sécurité et d'assurance, le nombre d'occupants maximum ne peut être dépassé. Le Camping du Haut-Rhône se réserve le droit de refuser l'accès au camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué. Les animaux (chiens, chats, lapins...) sont autorisés sur les emplacements mais devront être tenus en laisse.

Réservation de Groupes

Pour toute demande de réservation de groupe, vous devez impérativement nous contacter par téléphone, par e-mail ou via notre rubrique « CONTACT». Nous nous réservons le droit d'étudier la demande de réservation avant acceptation ou refus de celle-ci.

TARIFS ET TAXE DE SEJOUR

• Les prix indiqués sont valables pour la saison 2027. Ils correspondent à une nuit et s'entendent en euros, TVA de 10% incluse. Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

• Le montant de la taxe de séjour est de 0,50€/jour/personne de + de 18 ans (2027).

CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour les réservations effectuées, un acompte de 30% du prix du montant des prestations réservées, doit être réglé dès la réservation. Le solde doit être payé impérativement à l'arrivée. Modes de paiement : CB, Visa, Eurocard, Mastercard, chèques bancaires, ANCV, ANCV CONNECT et espèces. Les règlements d'acompte effectués ne seront pas remboursés.

ABSENCE DE DROIT DE RETRACTATION

Conformément à l'article L121-19 du code de la consommation, Le Camping du Haut-Rhône, informe ses clients que la vente de prestations de services d'hébergement fournies à une date déterminée, ou selon une périodicité déterminée, n'est pas soumise aux dispositions relatives au délai de rétractation de 14 jours.

SEJOUR

Arrivée et départ le jour de votre choix.

1. Arrivée

Emplacement camping : arrivée de 15h00 à 19h00. Le raccordement aux bornes électriques doit être fait à l'aide de câbles et prises conformes à la législation en vigueur. Prévoir une longueur de câble de 50 mètres et un adaptateur européen. Le camping n'est pas en mesure de vous fournir le matériel cité ci-dessus. Départ au plus tard à 11h00 pour les emplacements et 10h pour les locatifs. Toute parcelle non libérée à 11h00 entraînera une facturation automatique d'une nuit supplémentaire.

Pour tous les locatifs : arrivée de 15h00 à 19h00. Départ avant 10h00.

L'emplacement "PARKING" de la location est conçu pour un seul véhicule, tout autre véhicule devra stationner en dehors du camping.

Toute arrivée tardive doit être signalée avant 18h00 afin que le camping puisse prendre ses dispositions.

Si vous souhaitez arriver le matin, il faudra appeler le Camping. Tout retard sur l'horaire d'arrivée doit être signalé afin de permettre la conservation de la location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles dans les 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée (taxe de séjour, personne supplémentaire par rapport à la capacité du locatif...). En cas de déclaration inexacte du client, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.

Le camping se réserve le droit de refuser l'accès aux personnes se présentant avec un nombre de participants supérieur au forfait proposé, à la capacité de l'hébergement loué et si les noms ne correspondent pas à l'arrivée.

2. Pendant votre séjour

Il appartient au campeur de s'assurer : le campeur est responsable de la surveillance de ses objets personnels (vélos, etc...). Le camping décline toute responsabilité en cas d'incident relevant de la responsabilité civile du campeur.

Tous les clients doivent se conformer aux dispositions du règlement intérieur. Chaque locataire en titre est responsable des troubles et nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

3. Les visiteurs

Pour des raisons de sécurité, les visiteurs devront impérativement s'inscrire dès leur arrivée à la réception avant de rendre visite à un résident. La direction se réserve le droit d'interdire l'accès au camping aux personnes non inscrites.

Les suppléments : tout supplément non déclaré (personne supplémentaire, chien...) et découvert lors d'un contrôle en cours de séjour sera facturé au client depuis la date de son arrivée.

4. Départ

Hébergements locatifs : Au jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 heures du matin sur rendez-vous pris à la réception. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire pourra être vérifié, tout objet cassé ou détérioré serait à votre charge, ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, un forfait nettoyage d'une valeur minimale de 30€ vous sera demandé.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix de la nuit en vigueur.

Concernant les groupes, les dispositions ci-dessus sont également de rigueur.

ANIMAUX

Les animaux sont acceptés sur les emplacements camping moyennant une redevance payable lors de votre réservation, excepté les chiens de 1ère et 2ème catégorie. Ils doivent être tenus en laisse en permanence. Ils ne devront pas nuire à la tranquillité et à la sécurité des résidents et respecter les règles élémentaires d'hygiène. Ils sont interdits aux abords des piscines et dans les bâtiments. Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour.

ANNULATION ET MODIFICATIONS

1. Modification de votre réservation

Le client peut demander la modification de son séjour (camping, date et/ou type d'hébergement) sur demande écrite auprès du camping (courrier ou e-mail) dans la mesure des disponibilités et possibilités. Aucun report ne sera accepté sur la saison suivante. A défaut de modification le client devra effectuer son séjour dans les conditions initiales de réservation ou l'annuler selon les conditions de d'annulation.

• Toute demande d'augmentation de la durée de votre séjour sera réalisée selon disponibilités et selon les tarifs en vigueur.

• Toute demande de diminution de la durée de votre séjour est considérée comme une annulation partielle et sera soumise aux modalités d'annulation et interruption de séjour

En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement pourra être à nouveau disponible à la vente 24 heures après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2. Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu, ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à un remboursement quelle que soit la raison invoquée.

3. Annulation du fait du Camping du Haut-Rhône

En cas d'annulation du fait du Camping du Haut-Rhône, le séjour sera totalement remboursé. Cette annulation ne pourra cependant pas donner lieu au versement de dommages et intérêts.

4. Annulation du fait du campeur

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (courrier ou email) auprès du Camping du Haut-Rhône.

En cas d'annulation plus de 30 jours avant votre arrivée, l'acompte vous sera restitué. Si vous annulez moins de 30 jours avant votre arrivée, il vous sera retenu le montant de l'acompte. Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping.

RÉGLEMENT INTÉRIEUR

Le règlement intérieur doit être signé en même temps que le contrat de location et respecté.

Responsabilité du client contractuel

Le client contractuel de l'hébergement ou de l'emplacement (nom indiqué sur le formulaire de réservation) s'engage à utiliser et faire utiliser par les personnes qui l'accompagnent, les équipements et installations des parcs conformément à leurs destinations et usages normaux. Il s'engage notamment à laisser son hébergement ou son emplacement dans un bon état lorsqu'il le quitte à la fin du séjour. Toute dégradation des locaux, perte ou destruction des éléments mobiliers qui garnissent les chalets, tipis, tente collective ou les bâtiments publics du parc engage de plein droit la responsabilité de leur auteur. Le client contractuel d'un hébergement

ou d'un emplacement est considéré comme personnellement responsable de tous les dommages, pertes, dégradations, troubles ou nuisances causées par les personnes qui séjournent avec lui ou qui lui rendent visite. Le client contractuel de l'hébergement ou de l'emplacement reconnaît avoir pris connaissance du règlement intérieur du camping, et il s'engage à le respecter et le faire respecter par les personnes qui l'accompagnent ou lui rendent visite. Lorsqu'un client trouble ou cause des nuisances aux autres clients ou atteint à l'intégrité des installations communes, le camping se réserve le droit de mettre un terme immédiat à son séjour sans versement d'aucune indemnité et sans préjudice des demandes en réparation que le camping et les tiers pourraient faire valoir à son encontre.

Il en irait de même si le camping devait constater une occupation abusive des hébergements (nombre d'occupants supérieur à la capacité autorisée du locatif). Le client atteste qu'il est titulaire auprès de son assureur d'un contrat responsabilité civile couvrant les dommages causés aux biens loués ou confiés (fournir l'attestation).

Responsabilité du camping

En aucun cas le camping n'assume l'obligation de garde des effets et objets personnels dans l'enceinte du parc.

La responsabilité du camping, au-delà de sa responsabilité légale, ne saurait être engagée en cas de :

• vol, perte, dommage ou dégradation d'effets personnels de quelque nature qu'il soit, pendant ou à la suite d'un séjour.

• panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture définitive ou temporaire de certaines installations du camping lorsque celles-ci sont indépendantes de sa volonté et liées à des cas de force majeure.

• mesures ponctuelles, prises par la direction du camping, de limitation d'accès à certaines installations, y compris piscine, lorsqu'elles sont rendues nécessaires par le respect des normes de sécurité ou des travaux d'entretien périodique.

• dommages causés ou subis par les véhicules des clients stationnant et circulant dans l'enceinte du camping, même dans l'hypothèse où ceux-ci ont été expressément autorisés à y pénétrer.

DROIT A L'IMAGE

Lors de votre séjour, vous pouvez être photographiés et paraître dans toutes nos publications et tout type de support sans limitation de temps. En cas de refus, vous devez le notifier par lettre recommandée avant votre arrivée.

DONNEES PERSONNELLES

Conformément à la Loi Informatique et Libertés n°78-17 du 6 janvier 1978, le client est informé que les données nominatives ou à caractère personnel signalées comme étant obligatoires recueillies dans le cadre de la réservation sont nécessaires à l'exécution de cette dernière. Le Client bénéficie d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition à la cession de

ces données à des tiers qu'il peut exercer en s'adressant, par courrier à Camping du Haut-Rhône, 23 Rue des ACACIAS, 74910 Seyssel.

RECLAMATIONS

Toutes les réclamations relatives aux conditions de déroulement du séjour doivent être formulées sur place auprès de la Direction pour permettre à celle-ci de trouver une solution immédiate. Si la réponse ne vous satisfait pas, vous avez la possibilité de saisir le Centre de médiation CM2C en déposant un dossier à :

CM2C

49 rue de Ponthieu

75 008 PARIS

Tel : 01 89 47 00 14

Site internet : https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php

Mail : litiges@cm2c.net

Camping du Haut-Rhône, C2V LOISIRS

SASU au capital de 5000€ – Siret 92247497800025 – RCS Thonon – TVA intracommunautaire FR08922474978 –

Chers clients, ces éléments étant nécessaires pour éviter tout malentendu, nous vous remercions de votre confiance et vous souhaitons un agréable séjour.

RETOUR

Tél : 33 (0)628456030

E-mail : contact@campingduhautrhone.com